

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

OCTOBRE
2019

PRINCIPALES TENDANCES

A fin octobre 2019 et en comparaison avec la même période de l'année 2018, l'exécution des budgets des collectivités territoriales, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

Une hausse des recettes ordinaires de 2,8% provenant de :

- L'accroissement de 10,9% des impôts directs suite à la hausse de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+33%) et de la taxe professionnelle (+9,1%);
- La diminution de 2% des impôts indirects qui s'explique notamment par la baisse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (-323 MDH) et de leur part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (-95 MDH);
- L'accroissement de 4,8% des recettes non fiscales provenant notamment de la hausse de 42,8% des fonds de concours, de 11,2% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal, conjuguée à la baisse de 3,9% des subventions et de 8,1% des recettes domaniales.

Les recettes fiscales transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 56% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en augmentation de 2,9% en raison de la hausse de 1,8% des dépenses de personnel et de 4,8% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 2,5% des charges en intérêts de la dette;
- des dépenses d'investissement en hausse de 7,6%, passant de 10,3 MMDH à fin octobre 2018 à 11,1 MMDH à fin octobre 2019.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 16,4 MMDH contre un solde ordinaire positif de 15,9 MMDH un an auparavant;
- un excédent global de 5,6 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 268 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 6,1 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 447 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes.

Fonds disponibles

A fin octobre 2019, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 41,7 MMDH dont 34,5 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Octobre 2018	Prévisions 2019	Octobre 2019	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	34 827	38 017	35 811	94%	2,8%
1.1- Recettes fiscales :	28 630	30 071	29 316	97%	2,4%
<i>Impôts directs</i>	9 790	11 393	10 862	95%	10,9%
<i>Impôts indirects</i>	18 839	18 678	18 455	99%	-2,0%
1.2- Recettes non fiscales :	6 198	7 946	6 495	82%	4,8%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	662	799	608	76%	-8,1%
<i>Redevance OTDP¹ communal</i>	626	855	696	81%	11,2%
<i>Fonds de concours et subventions</i>	3 313	4 495	3 657	81%	10,4%
<i>Autres recettes</i>	1 597	1 797	1 533	85%	-4,0%
2- DEPENSES ORDINAIRES	18 899	30 745	19 445	63%	2,9%
2.1- Biens et services :	17 902	29 665	18 473	62%	3,2%
<i>Personnel</i>	9 585	13 564	9 760	72%	1,8%
<i>Autres biens et services</i>	8 317	16 101	8 713	54%	4,8%
2.2-Intérêts de la dette	997	1 080	972	90%	-2,5%
3- SOLDE ORDINAIRE	15 928	7 273	16 366		
4- INVESTISSEMENT²	10 278	37 138	11 061	30%	7,6%
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	10	-23	18		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	437	-5 301	250		
7- EXCEDENT GLOBAL	6 097	-35 189	5 573		
8- FINANCEMENT² :	-6 097	35 189	-5 573		
<i>Recettes d'emprunt</i>	2 294	258	2 854		
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-1 262	-1 528	-1 278		
<i>Variation de l'excédent</i>	-7 130	36 459	-7 149		

¹ Occupation temporaire du domaine public.

² Les prévisions d'investissement et de financement sont basées sur l'hypothèse d'émission de la totalité des crédits d'investissement.

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Octobre 2018	Prévisions 2019	Octobre 2019	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	28 630	30 071	29 316	97%	2,4%
IMPÔTS DIRECTS	9 790	11 393	10 862	95%	10,9%
<i>Taxe de services communaux³</i>	3 181	3 522	3 130	89%	-1,6%
<i>Taxe professionnelle³</i>	2 297	2 653	2 505	94%	9,1%
<i>Taxe d'habitation³</i>	293	405	293	72%	0,0%
<i>Taxe sur les terrains urbains non bâtis</i>	1 204	1 343	1 188	88%	-1,3%
<i>Part des régions dans l'IS</i>	1 521	1 757	2 020	115%	32,8%
<i>Part des régions dans l'IR</i>	1 296	1 713	1 727	101%	33,3%
IMPÔTS INDIRECTS	18 839	18 678	18 455	99%	-2,0%
<i>Part des CT dans le produit de la TVA</i>	16 226	15 903	15 903	100%	-2,0%
<i>Part des CT dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurances</i>	514	467	419	90%	-18,4%
<i>Taxe sur les opérations de construction</i>	579	683	581	85%	0,4%
<i>Taxe sur les opérations de lotissement</i>	149	220	169	77%	13,6%
<i>Taxe sur les débits de boissons</i>	179	200	194	97%	8,4%
<i>Taxe sur l'extraction des produits de carrières</i>	173	190	160	84%	-7,5%
<i>Taxe de séjour</i>	200	165	209	126%	4,5%
<i>Taxe sur les services portuaires</i>	222	233	231	99%	4,1%
<i>Autres impôts indirects</i>	597	617	588	95%	-1,5%
RECETTES NON FISCALES	6 198	7 946	6 495	82%	4,8%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	662	799	608	76%	-8,1%
<i>Redevance OTDP communal</i>	626	855	696	81%	11,2%
<i>Fonds de concours</i>	1 015	1 662	1 450	87%	42,8%
<i>Redev. recettes mandataires des marchés de gros</i>	468	553	452	82%	-3,4%
<i>Intérêts des fonds placés au Trésor</i>	323	242	312	129%	-3,5%
<i>Subventions</i>	2 298	2 833	2 207	78%	-3,9%
<i>Recettes diverses</i>	806	1 002	769	77%	-4,6%
TOTAL DES RECETTES	34 827	38 017	35 811	94%	2,8%

³ La loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir n° 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 décembre 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2/2010 (B.O n° 5822 du 18 mars 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	Régions	Préfectures Provinces	Communes	Total
1- RECETTES	7 562	3 444	24 805	35 811
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	457	208	5 494	6 158
<i>Taxes locales et redevances diverses</i>	395	139	3 049	3 583
<i>Produits des services</i>	0	0	742	742
<i>Produits des biens</i>	61	69	1 703	1 834
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	169	0	5 758	5 927
Taxe de services communaux	169	0	2 961	3 130
Taxe professionnelle	0	0	2 505	2 505
Taxe d'habitation	0	0	293	293
1.3- Ressources transférées :	6 936	3 236	13 554	23 726
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	40	3 039	12 823	15 903
<i>Part dans le produit de l'IS et de l'IR</i>	3 746	0	0	3 746
<i>Part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance</i>	419	0	0	419
<i>Fonds de concours et subventions</i>	2 731	197	730	3 657
2- DEPENSES ORDINAIRES	1 253	2 100	16 092	19 445
2.1- Biens et services :	1 041	2 048	15 384	18 473
<i>Personnel</i>	143	1 719	7 898	9 760
<i>Autres biens et services</i>	898	328	7 486	8 713
2.2-Intérêts de la dette	212	52	708	972
3- SOLDE ORDINAIRE	6 309	1 344	8 713	16 366
4- INVESTISSEMENT	4 781	2 483	3 797	11 061
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	9	0	9	18
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	0	0	250	250
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	1 538	-1 139	5 175	5 573
8- FINANCEMENT :	-1 538	1 139	-5 175	-5 573
<i>Recettes d'emprunt</i>	1 390	750	714	2 854
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-237	-63	-978	-1 278
<i>Variation de l'excédent</i>	-2 691	453	-4 911	-7 149

La situation **provisoire** des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin octobre 2019 laisse apparaître une hausse des ressources de 2,8% et des dépenses ordinaires de 2,9%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 16,4 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 11,1 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 268 MDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 5,6 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 35,8 MMDH en augmentation de 2,8% par rapport à fin octobre 2018. Ceci s'explique par la hausse de 3,7% des recettes transférées et de 2,7% des recettes gérées par l'Etat, conjuguée à la baisse de 0,5% des recettes gérées par les collectivités territoriales.

Ressources des collectivités territoriales				
	2018	Prévisions	2019	Evol. %
Transférées	22 869	24 336	23 726	3,7%
Gérées par l'Etat	5 770	6 580	5 927	2,7%
Gérées par les collectivités	6 188	7 102	6 158	-0,5%
TOTAL	34 827	38 017	35 811	2,8%

1.1-RECETTES FISCALES

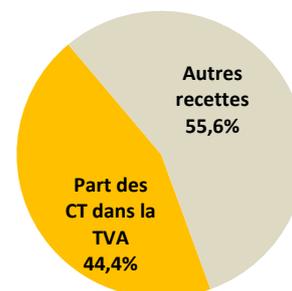
Les recettes fiscales ont atteint 29,3 MMDH, en augmentation de 2,4% par rapport à leur niveau à fin octobre 2018, suite à la hausse de 10,9% des impôts directs et à la baisse de 2% des impôts indirects. Les recettes fiscales ont constitué 81,9% des recettes globales des collectivités territoriales à fin octobre 2019.

1.1.1- ressources transférées

S'établissant à 23,7 MMDH à fin octobre 2019 contre 22,9 MMDH un an auparavant, les ressources transférées sont en hausse de 3,7%. Ceci résulte de l'augmentation de la part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR (+930 MDH)⁴, des fonds de concours (+435 MDH), conjuguée à la diminution de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (-323 MDH), de leur part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (-95 MDH) et des subventions (-90 MDH).

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 44,4% de leur part dans le produit de la TVA.

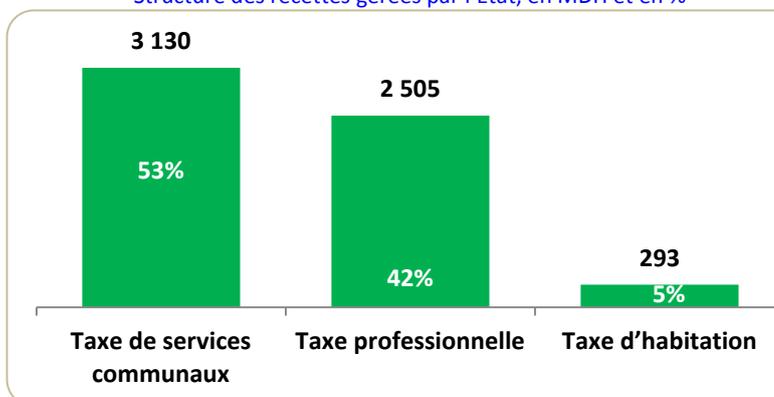
Structure des recettes des collectivités en 2019



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

A fin octobre 2019, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont atteint 5.927 MDH contre 5.770 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 2,7%, provenant de la hausse de la taxe professionnelle (+9,1%), conjuguée à la baisse de la taxe de services communaux (-1,6%) et la stagnation de la taxe d'habitation

Structure des recettes gérées par l'Etat, en MDH et en %

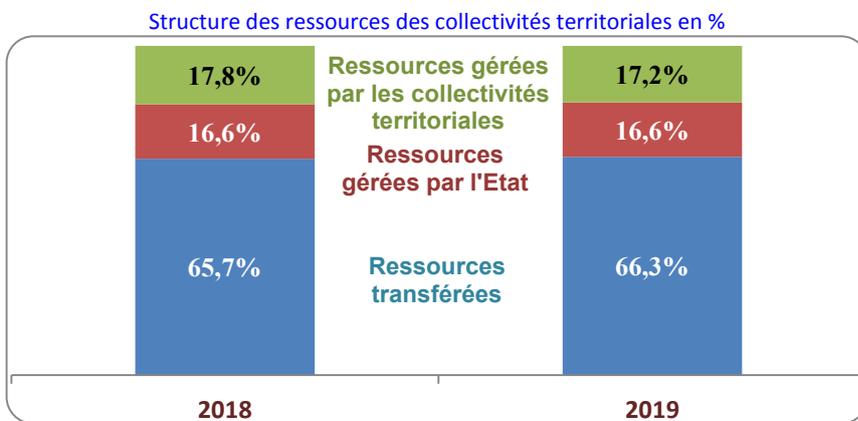


⁴ La part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR est passée de 4% en 2018 à 5% en 2019 (articles 13 et 14 de la loi de finances pour l'année 2019).

1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales se sont établies à 6.158 MDH à fin octobre 2019 contre 6.188 MDH enregistré un an auparavant, en baisse de 0,5%. Elles sont constituées en grande partie de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (1.188 MDH), de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (696 MDH), des recettes domaniales (608 MDH) et de la taxe sur les opérations de construction (581 MDH).

L'évolution de la structure des ressources des collectivités territoriales entre fin octobre 2018 et fin octobre 2019, fait ressortir une augmentation de la part des ressources transférées, conjuguée à une diminution de la part des ressources gérées par les collectivités territoriales et la stagnation de la part des ressources gérées par l'Etat.



1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont atteint 6,5 MMDH, en augmentation de 4,8% par rapport à leur niveau à fin octobre 2018, en raison principalement de la hausse des fonds de concours (+42,8%) et de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (+11,2%), conjuguée à la baisse des subventions (-3,9%) et des recettes domaniales (-8,1%).

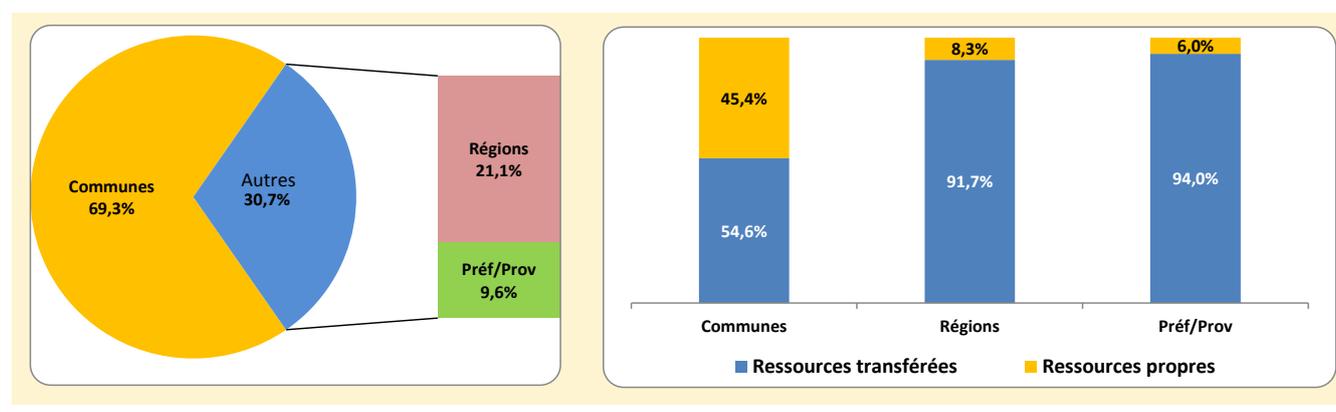
La baisse enregistrée au niveau des subventions provient essentiellement de la diminution des subventions de l'Etat (2.038 MDH contre 2.250 MDH).

Les fonds de concours sont constitués pour une grande partie des versements effectués par certains départements ministériels (956 MDH contre 686 MDH).

1.3- REPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Les recettes des communes ont été de 24,8 MMDH et représentent 69,3% des recettes globales des collectivités territoriales à fin octobre 2019.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale à fin octobre 2019, permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 54,6% des recettes des communes contre 91,7% pour les régions et 94% pour les préfetures et provinces.

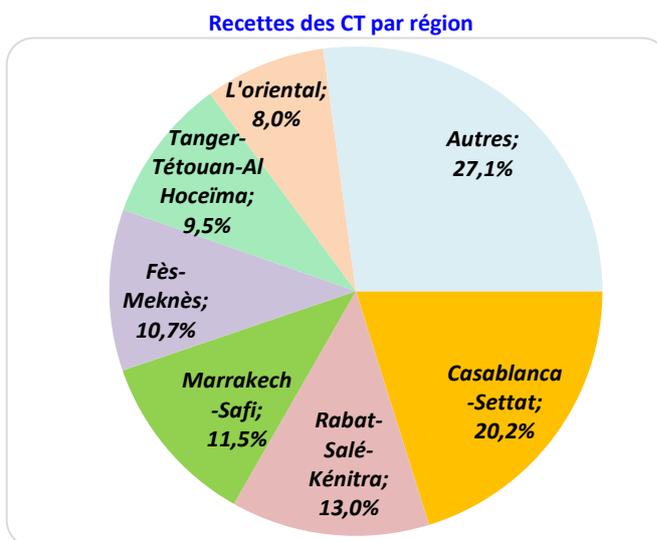


1.4- REPARTITION DES RECETTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région⁵, montre une forte concentration au niveau de six régions avec 72,9% de ces recettes.

Les recettes de la région de Casablanca-Settat (7,2 MMDH) représentent 20,2% des recettes globales des collectivités territoriales. La région de Rabat-Salé-Kénitra vient en second rang avec 13% des recettes.

Les recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 1,9%.



Régions	Ressources gérées par les CT	Ressources gérées par l'Etat	Ressources transférées	TOTAL
Casablanca-Settat	1 680	2 569	2 984	7 233
Rabat-Salé-Kénitra	881	1 069	2 718	4 669
Marrakech-Safi	831	514	2 776	4 122
Fès-Meknès	592	401	2 823	3 816
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	683	538	2 191	3 412
L'oriental	337	232	2 279	2 848
Souss-Massa	479	381	1 684	2 544
Béni Mellal-Khénifra	347	169	1 995	2 511
Laâyoune-Sakia El Hamra	105	0	1 545	1 650
Drâa-Tafilalet	106	39	1 325	1 470
Guelmim-Oued Noun	67	15	791	873
Dakhla-Oued Ed Dahab	49	0	614	664
TOTAL	6 158	5 927	23 726	35 811

2- DEPENSES

A fin octobre 2019, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 31,8 MMDH, en hausse de 4,4% par rapport à leur niveau à fin octobre 2018. Elles se composent à hauteur de 61,2% de dépenses ordinaires.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

A fin octobre 2019, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 19,4 MMDH, soit une augmentation de 2,9% en raison de la hausse de 1,8% des dépenses de personnel et de 4,8% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 2,5% des charges en intérêts de la dette.

	DEPENSES ORDINAIRES				
	2018	Prévision	2019	Réalisation	Variation
Personnel	9 585	13 564	9 760	72%	1,8%
Autres biens et services	8 317	16 101	8 713	54%	4,8%
Intérêts dette	997	1 080	972	90%	-2,5%
TOTAL	18 899	30 745	19 445	63%	2,9%

⁵ Décret n°2.15.10 du 20 Février 2015, fixant le nombre des régions, leurs noms, leurs chefs-lieux et les préfectures et provinces les composant, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 Mars 2015.

Dépenses de personnel

Les salaires et indemnités servis à fin octobre 2019 ont atteint 9.760 MDH contre 9.585 MDH à fin octobre 2018, soit une hausse de 1,8%. Les salaires représentent 50,2% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et absorbent l'équivalent de 61,4% de leur part dans le produit de la TVA.

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 8.713 MDH à fin octobre 2019 contre 8.317 MDH un an auparavant. Elles sont constituées pour 51,1% d'octroi de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 972 MDH à fin octobre 2019 contre 997 MDH un an auparavant, en baisse de 2,5%.

SOLDE ORDINAIRE

L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin octobre 2019 a dégagé un solde ordinaire positif de 16,4 MMDH contre un solde ordinaire positif de 15,9 MMDH enregistré un an auparavant.

2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

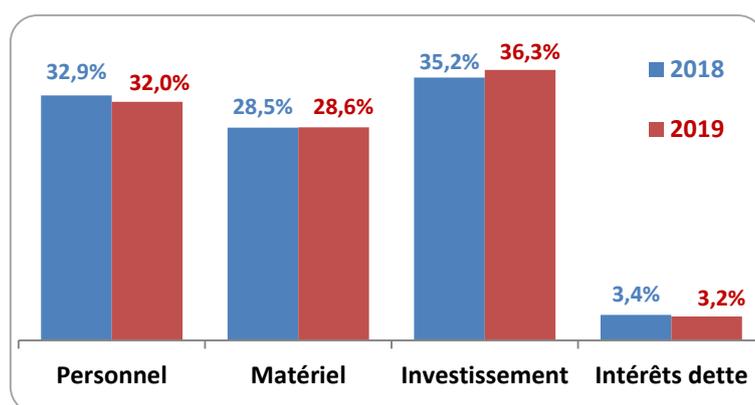
Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 11,1 MMDH à fin octobre 2019 contre 10,3 MMDH à fin octobre 2018, soit une augmentation de 7,6%.

Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des émissions au titre des projets intégrés (2.657 MDH contre 2.237 MDH), des subventions (645 MDH contre 398 MDH) et des travaux neufs et grosses réparations (2.121 MDH contre 1.977 MDH).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
	2018	Prévision	2019	Réalisation	Variation
Travaux neufs et grosses réparations	1 977	11 848	2 121	18%	7,3%
Projets intégrés ⁶	2 237	7 663	2 657	35%	18,8%
Acquisitions immobilières	657	7 174	726	10%	10,5%
Acquisitions mobilières ⁷	735	2 164	828	38%	12,6%
Programmes nationaux ⁸	4 274	6 285	4 086	65%	-4,4%
Subventions	398	2 003	645	32%	62,0%
TOTAL	10 278	37 138	11 061	30%	7,6%

Structure des dépenses émises au titre des budgets principaux des collectivités territoriales

L'évolution de la structure des dépenses des collectivités territoriales entre fin octobre 2018 et fin octobre 2019 fait ressortir la hausse de la part des dépenses d'investissement et des dépenses de matériel, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de personnel et des charges en intérêts de la dette.



⁶ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc....).

⁷ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles.

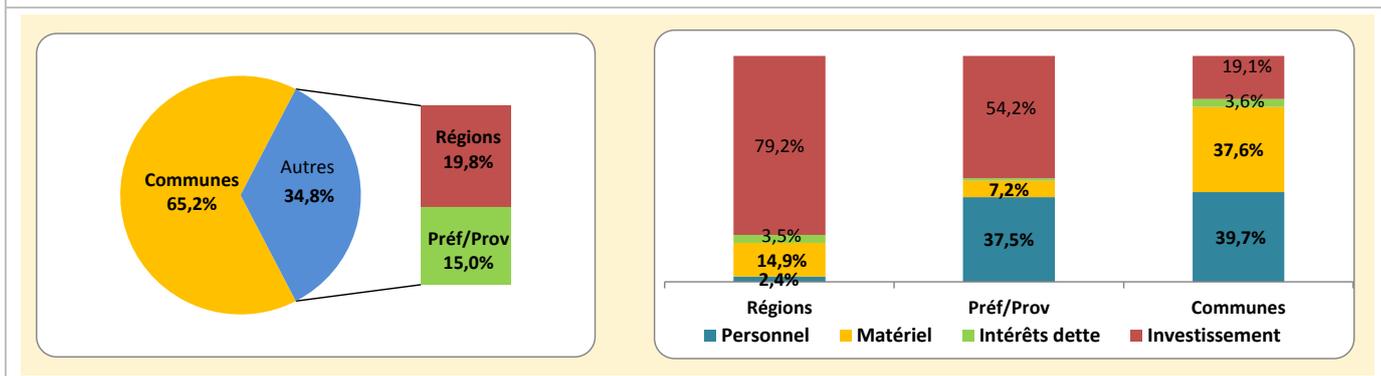
⁸ **PERG** : programme d'électrification rurale globale, **PAGER** : programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR** : programme national des routes rurales.

2.3- REPARTITION DES DEPENSES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Avec 19,9 MMDH, la part des communes dans le total des dépenses ordinaires et d'investissement des collectivités territoriales, est de 65,2% à fin octobre 2019.

La répartition de ces dépenses par type de collectivité territoriale à fin octobre 2019 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent des parts importantes des budgets des communes (39,7%) et des préfectures et provinces (37,5%) ;
- les dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 79,2% des dépenses d'investissement, de 14,9% des dépenses de matériel, de 3,5% des charges en intérêts de la dette et de 2,4% des dépenses de personnel.

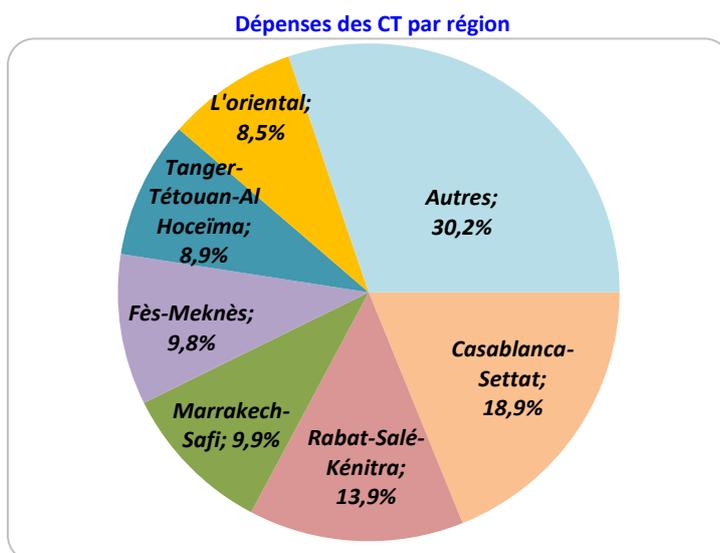


2.4- REPARTITION DES DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des dépenses des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions avec 69,8% de ces dépenses.

Les dépenses de la région de Casablanca-Settat (5,8 MMDH) représentent 18,9% des dépenses globales des collectivités territoriales.

Les dépenses de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2,1% des dépenses globales.



Régions	Personnel	Autres biens et services	Intérêts de la dette	Investissement	Total
Casablanca-Settat	1 939	1 874	245	1 704	5 763
Rabat-Salé-Kénitra	1 316	1 246	98	1 572	4 232
Marrakech-Safi	1 021	1 112	73	816	3 022
Fès-Meknès	1 195	869	121	803	2 988
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	879	880	67	888	2 714
L'oriental	956	607	85	934	2 582
Laâyoune-Sakia El Hamra	405	414	47	1 601	2 467
Souss-Massa	674	502	97	862	2 136
Béni Mellal-Khénifra	665	448	51	869	2 034
Drâa-Tafilalet	398	216	40	459	1 113
Guelmim-Oued Noun	218	431	18	145	812
Dakhla-Oued Ed Dahab	92	113	29	408	642
TOTAL	9 760	8 713	972	11 061	30 506

3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin octobre 2019 des soldes positifs de 18 MDH et de 250 MDH respectivement contre un solde positif de 10 MDH pour les budgets annexes et un solde positif de 437 MDH pour les comptes spéciaux à fin octobre 2018.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

Compte tenu des dépenses d'investissement et des soldes positifs des budgets annexes et des comptes spéciaux, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 5,6 MMDH à fin octobre 2019 contre un excédent global de 6,1 MMDH enregistré un an auparavant.

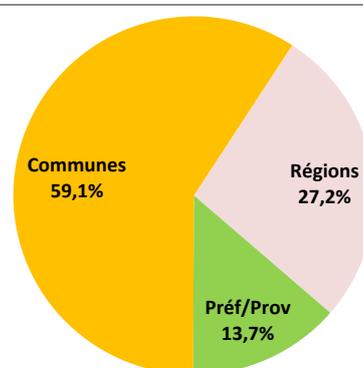
5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin octobre 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2.854 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.278 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 7,1 MMDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin octobre 2019 se sont élevés à 41,7 MMDH, dont 34,5 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁹. Les communes interviennent pour 59,1% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Répartition des fonds disponibles à fin octobre 2019



⁹ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.